

2ème OPEN D'ECHECS D'YSSINGEAUX -2200

Dimanche 7 juillet 2024

REGLEMENT

Art. 1 Tournoi : Le Club d'Échecs d'Yssingaux Echecs et Sucs (43200) organise le 7 juillet 2024 à la mairie d'Yssingaux (salle Dorcas) Place Charles de Gaulle son 2ème tournoi rapide homologué FIDE. Cet Open d'Échecs d'Yssingaux est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française des Échecs ou titulaires d'une licence FIDE d'une fédération étrangère. Cet Open est limité à 90 participants. Les organisateurs se réservent le droit de clore les inscriptions dès que le total des inscrits est égal à 90.

ART. 2 Droits d'inscriptions

Les droits d'inscription sont fixés à 15 € et 10 € pour les jeunes (nés après le 31/12/2008). Les inscriptions sur place sont ouvertes à partir de 9h00 et sont closes à 9h30.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les joueurs non licenciés peuvent contracter une licence B au moment de l'inscription et acceptent de figurer dans l'effectif du club organisateur dès le lendemain du tournoi.

Les titrés FIDE GM, IM, WGM, WFM sont invités.

Art. 3 : Les règles

L'annexe A, article 5, sur les parties rapides s'applique.

Autrement, les règles du jeu sont celles de la FIDE en vigueur à la date du tournoi

Les appariements se font au système suisse fondé sur l'Elo rapide en 9 rondes de 12 minutes par joueur avec incrément de 3 secondes par coup dès le premier coup.

Les résultats sont pris en compte pour le classement Elo rapide Fide.

Le délai de forfait est égal à 15mn. Tout joueur ou joueuse qui arrive devant son échiquier après le délai de forfait perd la partie.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Il n'est pas autorisé de conclure une partie nulle tant que 10 minutes de jeu ne se sont pas écoulées. Une telle partie sera considérée comme perdue pour les deux joueurs, sauf si l'arbitre en décide autrement.

A la fin de la partie, le vainqueur, ou le joueur ayant les Blancs en cas de partie nulle, doit sans délai donner le résultat à l'arbitre ou à son assistant, en précisant le numéro de sa table. Les pièces sont remises en position de départ sur l'échiquier. Le jeu ne doit pas servir à l'analyse de la partie ou à du jeu libre.

Les horaires :

Ronde 1 : 9h45

Ronde 4 : 12h00.

Ronde 7 : 15h30.

Ronde 2 : 10h30.

Ronde 5 : 14h00.

Ronde 8 : 16h15.

Ronde 3 : 11h15.

Ronde 6 : 14h45.

Ronde 9 : 17h00.

La remise des prix a lieu à 17h45.

Art. 4 : Départage et prix

Les départages utilisés sont dans l'ordre le Buchholz tronqué, le Cumulatif et la Performance.

La liste des prix figure en annexe. Les organisateurs s'engagent à distribuer l'intégralité des prix annoncés. Le joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. Les prix ne sont pas cumulables. Les prix ne seront distribués qu'aux joueurs et joueuses présent.e.s à la remise des prix.

Art. 5 : Disposition particulière

L'arbitre principal est Benoît Duboeuf. Arbitre Open 1.

Un jury d'appel est constitué avant le début de la première ronde et est affiché en annexe dans la salle de tournoi. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, le joueur peut saisir la commission d'appel. Il doit cependant continuer la partie suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

La décision de ce jury est sans appel.

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation, à respecter le présent Règlement et la charte du joueur d'échecs.

L'arbitre principal :
Duboeuf Benoît

L'organisateur :
Dauphin Pierre-Louis